

Compte-rendu du GAP "salle des fêtes"

samedi 12 Décembre

Référent : Vincent BEILLARD

Animateurs : David GOURDANT, Patrick THEVENET

Présents: BAESBERG Maryse, BANET Mireille, BARTOLETTI Jean-Louis, GAUTHERON Monique, JOUINE Françoise, KARAGIANIS Fernand, LAMANDE Martine, MATHIEU Jean-Pierre, MORIN Marie-Jane, MORIN Michel, ODDON André, ROYER Maddy, THEVENET Guillemette, YENDT Maurice.

Brève présentation par Vincent : rappel de l'avancement du projet et du but de cette réunion qui est de constituer une base pour le cahier des charges soumis aux architectes.

Présentation et explication de la méthode de travail (Patrick)

Séparation en 2 groupes de travail pour favoriser les échanges et prises de parole.

5 minutes de réflexion individuelle sur les problématiques et sur les souhaits : une liste est proposée, mais n'est pas limitative .

1 heure de travail en groupe pour mise en commun, discussion, échange de propositions qui sont inscrites sur un tableau (un curseur de 1 à 7 permet de préciser pour le groupe si cet item présente un caractère négociable ou non, c'est à dire s'il s'agit d'un impératif pour le cahier des charges ou d'un simple souhait).

Puis échange final avec l'autre groupe (30 mn), mise en parallèle et explication des résultats des 2 groupes (A et B), item par item, et notés de 1 à 7 : (1) = impératif, (7) = totalement négociable

(EN FIN DOCUMENT les 2 fiches problématiques et les souhaits et/ou possibles)

- Problématiques débattues:

- Emprise au sol; destruction totale ou partielle du bâti préexistant

A: destruction totale (1)

B: oui sauf si une récupération partielle du bâtiment d'en bas est techniquement possible et financièrement avantageuse (4)

- Importance du terrain privé jouxtant enherbé:

A et B : L'aménagement d'une partie de ce terrain permettrait d'améliorer l'intégration paysagère du projet ; une solution négociée est souhaitée et serait **envisageable sous conditions** par le propriétaire, pour céder une partie du terrain, tout en tenant compte des contraintes du PLU. (2 et 4)

- Circulation, accès, parking

A: 2 voies d'accès ; utiliser le boulo-drôme en parking; déménager la borne pour camping-cars. (3)

B : pas vraiment de choix; une voie d'accès double prise sur le terrain privé voisin ? (4)

- Surface de la grande salle

A : 300 m² minimum, à négocier selon le budget . (4)

B : 300 m² impérativement . (1)

- Le bruit : voisinage, phénomène de l'écho, fumeurs

A et B : ouverture principale au sud (et non côté gendarmerie ou nord); limiteur de bruit, sas antibruit etc... (6)

- Economie d'énergie, chauffage

A et B : économie de chauffage optimisée; isolation maximum, photovoltaïque pour utiliser le toit, (1)

Souhaits émis:

- Inclusion dans l'appel d'offre de la participation citoyenne régulière dans le projet architectural, jusqu'à validation

A et B : c'est évident (1)

- Chantier participatif : économie, appropriation citoyenne du projet

A et B : si cela est possible et est géré par les entreprises retenues (notamment sur le plan de la responsabilité.) (4)

- Esthétique générale

A et B : laissée aux soins des architectes qui soumettront leurs projets au GAP (7)

- Matériaux : structure, façade, toit, sols

A : laissé aux soins des architectes qui soumettront leurs projets au GAP (7)

B : matériaux sains et écologiques dans le respect des normes; on demande plusieurs propositions de la part des architectes. (4)

- Energie renouvelable

A et B : c'est évident , au maximum. (1)

- Scène centrale ou en angle

A : scène en angle semble intéressante pour l'espace (3)

B : on ne revient pas sur décision précédente: la scène au centre d'un mur (1)

- Rangements sous la scène par chariots

A : semble irréaliste et incommode (1)

B : un exemple est mis en avant en faveur de cette solution; à discuter avec les architectes pour le côté pratique et durable; cette solution ne peut être envisagée qu'avec la scène centrée. (7)

- Astuces pratiques pour utilisation et entretien faciles

A et B : bien entendu toutes les astuces pratiques et financièrement acceptables sont les bienvenues .

Nécessité d'un sol lavable à grande eau avec plusieurs bondes d'évacuation . (1)

Conclusions: les élus référents sont chargés de faire la synthèse du travail du GAP, travail somme toute assez cohérent, les 2 groupes ne s'opposant que sur des points de détail ou ouverts à négociation . Cette synthèse sera intégrée au cahier des charges réalisé avant appel d'offres.

Gap 3 salle des fêtes

Samedi 12 décembre, salle polyvalente, Saillans

SUJET

Problématiques

Non négociable

Négociable

Commentaires :

1 2 3 4 5 6 7

- Emprise au sol; destruction totale ou partielle du bâti préexistant



- Importance du terrain (privé) jouxtant enherbé



- Circulation, accès, parking



- Surface de la grande salle



-

- Le bruit : voisinage, phénomène de l'écho, fumeurs



- Economie d'énergie, chauffage



- Autres problématiques.... à lister durant le GAP

Gap 3 salle des fêtes

Samedi 12 décembre, salle polyvalente, Saillans

Souhais et possibles

- Inclusion dans l'appel d'offre de la participation citoyenne régulière dans le projet architectural, jusqu'à validation

- Chantier participatif : économie, appropriation citoyenne du projet

- Esthétique générale

- Matériaux : structure, façade, toit, sols

- Energie renouvelable

- Scène centrale ou en angle

- Rangements sous la scène par chariots

- Astuces pratiques pour utilisation et entretien faciles

Autres souhaits et possibles à lister durant le GAP

Non négociable

1

2

3

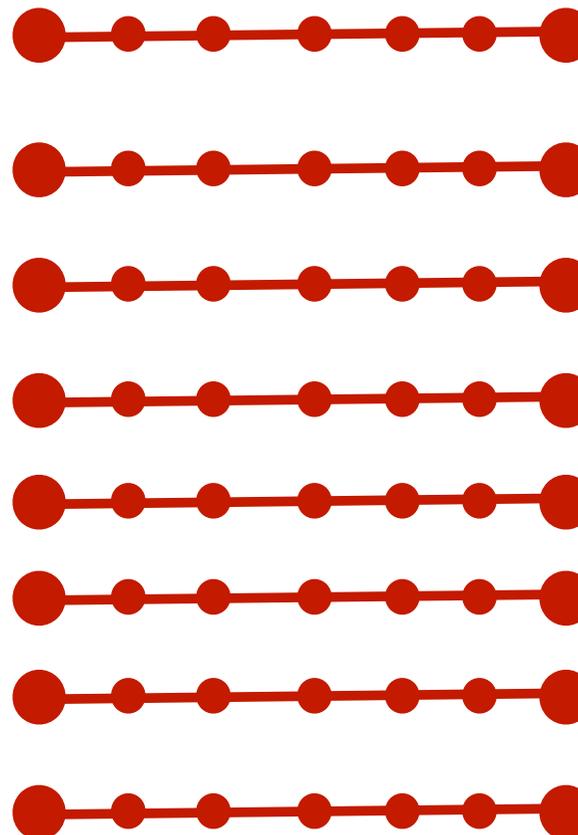
4

5

6

7

Négociable



Commentaires :